

JARDINONS NOS RUES



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR RÉALISER UNE ACTION DE VÉGÉTALISATION

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin met en place le dispositif Jardinons nos rues, vous permettant de réaliser un projet de végétalisation sur l'espace public près de votre résidence ou de votre activité.

Vous pouvez faire une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour réaliser une action de végétalisation en tant que particulier ou en tant que représentant d'une structure (entreprise, commerce, association...).

LE PORTEUR DE PROJET

NOM et Prénom :

Représentez-vous une structure (entreprise, commerce, association, maison de quartier ...) **dans le cadre de cette demande ? :**

Oui

Non

Si oui, précisez la raison sociale :

Adresse :

Vous êtes :

Propriétaire

Locataire

Copropriétaire

Téléphone :

Adresse mail :

Quelles sont vos motivations ? (amélioration du cadre de vie, attractivité de mon commerce, favoriser la biodiversité en ville, envie de jardiner).

VOTRE PROJET DE VÉGÉTALISATION

Adresse du projet :

Le lieu que vous souhaitez végétaliser se situe sur :

- Un trottoir (sa largeur doit être supérieure à 1,40m)
- Un pied de mur ou une façade
- Un espace vert existant
- Un espace partagé (impasse, placette, ...)
- Autre :

Quel est le revêtement actuel du sol (bitume, pavé, terre, ...) :

Descriptif de votre projet

- Les dimensions ou la surface de l'espace, configuration de l'espace,
- Le type de végétaux choisis (vivaces, bulbes, grimpantes, arbustes, ...), les essences si connues
- Les potentiels aménagements, structures ou mobiliers (type, matériaux, taille, coloris, mode de fixation) envie de jardiner).

DOCUMENTS À JOINDRE

- Une copie de votre attestation de responsabilité civile
- **Si vous êtes locataire** et que vous voulez végétaliser un pied de mur ou une façade, une attestation écrite de l'accord du propriétaire
- **Si vous êtes copropriétaire** et que vous voulez végétaliser un pied de mur ou une façade, une copie du PV de l'assemblée générale qui fait état de l'accord de l'ensemble des copropriétaires
- Une ou plusieurs photos de l'espace à végétaliser
- Un croquis bien détaillé de l'espace à végétaliser (à faire selon les modèles présentés dans la charte)

ADHÉSION À LA CHARTE « VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC »

J'atteste avoir pris connaissance de la charte
« Végétalisation de l'espace public »
et je m'engage à la respecter.

Date :

Signature :

Collecte de données personnelles : Les informations recueillies au travers de ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le département espaces verts, espaces naturels en charge de ce traitement, ceci afin d'en permettre la gestion et le suivi. Le responsable de traitement est la Commune de Cherbourg-en-Cotentin, représentée par son Maire, Benoît Arrivé. La base légale du traitement est le consentement au traitement de vos données personnelles. Celles-ci sont conservées au maximum le temps nécessaire au suivi et à la gestion de ce traitement. Ou, au maximum jusqu'au retrait de votre consentement. Elles sont destinées aux agents du département espaces verts, espaces naturels et de la direction nature paysage et propreté en charge de ce traitement, et la direction communication événementiel de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et votre retrait du consentement en envoyant un mail à dpd@cherbourg.fr